

Projets soutenus par le Fonds vert pour la Communauté de communes du Grand Chambord

Nom du projet	Description de l'action	Estimation du coût global de l'action	Proposition du montant de subvention	Proposition du taux de subvention
Programme de sensibilisation des écoles	Proposer aux établissements scolaires des animations afin de sensibiliser les enfants à différentes thématiques : le changement climatique, la mobilité douce (SRAV), l'adaptation au changement climatique via la préservation de l'eau et de la biodiversité (SAFN), l'économie circulaire, etc.	25 000 €	10 000 €	40 %
Créer des collaborations au sein d'une Zone Artisanale (ZA) en adaptant la démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT) aux spécificités du territoire	Grand Chambord, avec l'appui de l'association Nékoé, adapte la démarche classique d'Écologie Industrielle Territoriale à la configuration spécifique des ZA du territoire (ZA de taille modeste et composées d'un mixte d'entreprises industrielles, artisanales, commerciales) pour engager entre les entreprises et les acteurs locaux une dynamique de coopération territoriale partant de la réalité du terrain et d'une visée partagée.	18 000 €	5 000 €	28 %
Défis économie circulaire	La Communauté de communes, avec l'appui de l'association Auxilia, met en œuvre, sur son territoire, le programme d'accélération unique développé par l'association Incroyable Territoire pour accélérer les projets d'économie circulaire. 4 mois de mobilisation de l'écosystème local et des entreprises autour d'une journée de marathon créatif pour repérer les initiatives à fort impact et connecter les acteurs locaux.	19 200 €	10 000 €	52 %
Programme d'animation grand public	La Communauté de communes propose aux communes du territoire d'accueillir des animations à destination du grand public (visites, ciné-débat, ateliers de sensibilisation, etc.) en lien avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) (énergie, climat, adaptation, déchets, économie circulaire, etc.)	15 000 €	6 500 €	43 %
Étude sur le développement des pistes cyclables : - Aménagement d'un chaucidou à Huisseau-sur-Cosson - Liaison cyclable Saint-Laurent-Nouan/Beaugency - Liaison cyclable Mont-près-Chambord/Vineuil	La Communauté de communes a élaboré un Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA) qui a mis en évidence plusieurs projets d'aménagements cyclables qualifiés prioritaires. L'objectif est de poursuivre la programmation de ces projets par des études pré-opérationnelles visant à analyser la faisabilité technique de projets cyclables (en site propre).	28 000 €	9 811 €	35 %
Étude sur le développement du covoiturage	Réalisation d'une étude d'opportunité sur les principaux axes identifiés dans le Plan de Mobilité Rurale.	10 000 €	6 000 €	60 %
Total de la subvention			47 311 €	

Projets soutenus par le Fonds vert pour la Communauté de communes Beauce Val de Loire

Nom du projet	Description de l'action	Estimation du coût global de l'action	Proposition du montant de subvention	Proposition du taux de subvention
Programme de sensibilisation des écoles	Proposer aux établissements scolaires des animations afin de sensibiliser les enfants à différentes thématiques : le changement climatique, la mobilité douce (SRAV), l'adaptation au changement climatique via la préservation de l'eau et de la biodiversité (SAFN), l'économie circulaire, etc.	30 000 €	24 000 €	80 %
Programme d'animation grand public	La Communauté de communes propose aux communes du territoire d'accueillir des animations à destination du grand public (visites, ciné-débat, ateliers de sensibilisation, etc.) en lien avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) (énergie, climat, adaptation, déchets, économie circulaire, etc.)	15 000 €	12 000 €	80 %
Mise en place du stationnement vélo	La Communauté de communes a élaboré un Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA) qui a mis en évidence plusieurs projets d'aménagements cyclables qualifiés prioritaires. Il s'agit de mettre en place, suite à la création de ces itinéraires cyclables, du mobilier adapté pour le stationnement des cycles (arceaux, box, abris et consignes selon les emplacements définis dans le SDMA).	18 000 €	14 391 €	79,95 %
Étude sur le développement du covoiturage	Réalisation d'une étude d'opportunité sur les principaux axes identifiés dans le Plan de Mobilité Rurale.	10 000 €	8 000 €	80 %
Total de la subvention			58 391 €	